

Compte Rendu des Échanges – Atelier Thématique Riom Campus (Habitat)

Ce document présente le compte rendu des échanges tenus dans le cadre de la démarche Riom Campus, initiative lancée en juin 2025 en prévision de l'arrivée d'une antenne universitaire à Riom.

L'objectif principal de cette démarche est de préparer la ville à l'accueil de 200 à 250 étudiants supplémentaires pour la rentrée 2027, ce qui représente plus que le double de la population étudiante actuelle de Riom.

L'atelier thématique, auquel ont participé des professionnels, des partenaires (CROUS, UCA, Quorum Saint-Jean, RLV Habitat) et des étudiants, visait à recueillir l'avis et le sentiment des jeunes afin de préparer la ville à répondre aux besoins identifiés.

L'habitat a été la première thématique distinguée lors d'un atelier préalable mené exclusivement avec des étudiants.

I. Présentation du Campus et de la Formation Écomob

A. Le Futur Site Universitaire

L'antenne universitaire sera initialement implantée temporairement à l'école Jean Moulin, avant d'intégrer le site de l'ancienne centrale, aussi appelé centre de détention, situé en hypercentre.

Le projet de réhabilitation des friches carcérales comprend plusieurs aménagements :

- Le cloître accueillera l'Université Clermont Auvergne (UCA) et la filière Écomob.
- Un parvis planté, accessible à tous les Riomois, sera créé suite à la démolition de deux bâtiments d'anciennes cellules (prévue début 2026, financée en partie par le Fond Vert et la Région).
- Le bâtiment Rousseau, monument historique, sera destiné à des logements.
- Une maison intergénérationnelle (mixant seniors, étudiants et jeunes actifs) et un café-restaurant seront implantés à la pointe de l'emprise du site.

B. La Formation Écomob

La formation Écomob est portée par l'UCA et vise à former des ingénieurs de la transition écologique. L'ambition est de former des acteurs efficaces pour relever les défis de la transition écologique, répondant à une forte demande des employeurs. Il manque actuellement en France entre 10 000 et 20 000 ingénieurs par an ayant des compétences autour de ce sujet.

Caractéristiques de la formation :

- **Approche innovante** : La transition écologique est le noyau de l'enseignement.
- **Pédagogie** : Orientée vers le "faire", l'expérimentation et la production permanente.

- **Profils recherchés** : Le recrutement se veut plus varié, allant au-delà des profils classiques (maths/physique) afin d'atteindre une plus grande pluridisciplinarité et d'augmenter la féminisation du corps d'ingénieurs.
 - **Concepts clés** : Ingénieur citoyen, conscient de sa responsabilité, agissant pour l'intérêt général. Ingénieur permaculteur, développant une pensée complexe et holistique, notamment par une approche systémique.
 - **Thématique principale** : La mobilité, secteur responsable de 30% des émissions de gaz à effet de serre. L'approche est systémique, couvrant l'usage, l'infrastructure et les véhicules, en tenant compte des limites planétaires.
 - **Modalité** : La formation est souhaitée par alternance afin d'éviter les barrières économiques et d'être en cohérence avec la pédagogie pratique.
-

II. L'Enjeu Central de l'Habitat Étudiant

A. Diagnostic de l'Offre et de la Demande

Les échanges ont mis en évidence la nécessité de préparer l'offre d'habitat face aux attentes étudiantes.

État de l'existant :

- Une étude de RLV Habitat (2020) recensait environ 3600 jeunes en études sur le territoire, dont 90 % résident encore chez leurs parents. Seuls 300 étaient en logement autonome.
- Les besoins formulés par les jeunes en 2020 concernaient principalement les **T1 et T2**.
- **La colocation** est aujourd'hui moins recherchée par les étudiants, surtout s'ils ne se connaissent pas (contrairement aux "fratries"). Le service Habitat Jeune du Quorum Saint-Jean (qui dispose de 25 lits à Riom pour les 16-30 ans) rencontre des difficultés à placer des jeunes dans les colocations.
- Les jeunes recherchent l'autonomie tout en évitant la solitude, ce qui implique la nécessité de prévoir des **lieux de vie communs** (cuisines, tiers-lieux, espaces de travail) dans les résidences.

Défis financiers et décence du logement :

- Les étudiants recherchent des loyers abordables, autour de 300 à 320 € (chiffre de 2020).
- Les prix réels pratiqués sur le marché privé à Riom pour un studio meublé (12-18 m²) sont estimés entre **400 et 500 €**, sans les aides au logement (APL).
- Le CROUS propose des chambres à 260 € (toutes charges comprises). Les logements du service Habitat Jeune (30 m²) sont à 536 € (toutes charges et accompagnement social inclus).
- Les jeunes sont intransigeants sur la **qualité et la décence du logement** (chauffage, salubrité), un point soulevé par les étudiants comme une priorité majeure.
- **Problème de l'offre vacante** : 400 logements sont vides en centre-ville, mais beaucoup ne peuvent être loués en l'état à cause du DPE et du coût élevé des rénovations (notamment en zone ABF).

B. La Complexité de l'Alternance

La nature de la formation Écomob (alternance) ajoute une difficulté, car les étudiants peuvent avoir besoin d'un double logement s'ils ont leur entreprise loin de Riom.

- Le SIRA (Service de réussite des alternants) est spécialisé dans l'aide à la recherche de double logement pour ce public.
- Une réflexion est nécessaire pour proposer des solutions de location "à la carte" ou modulables, car les alternants ne seront présents à Riom que 50 % de l'année.
- Il est crucial de travailler avec les entreprises du secteur pour faciliter l'alternance et, à terme, pérenniser la présence des jeunes sur Riom.

C. L'Accompagnement et les Services

La thématique de la **santé mentale** est ressortie comme extrêmement prioritaire. Les étudiants, notamment les élus de l'UCA, insistent sur la nécessité d'inclure l'accès à la santé mentale par des psychologues ou des dispositifs visibles et lisibles, car l'isolement peut être rapide, même avec un logement individuel.

Le Point Information Jeunesse (PIJ) de Riom, à l'instar de celui de Vichy, pourrait servir de facilitateur pour les étudiants cherchant un logement, en référençant et labellisant les offres privées disponibles.

III. Synthèse et Perspectives

La position du CROUS : Le CROUS Clermont Auvergne, qui gère le logement, la restauration et les bourses, ne prévoit pas d'implantation directe à Riom (jugée en deçà de la taille critique nécessaire pour installer un staff). Il peut néanmoins accompagner le projet en travaillant sur des agréments avec les bailleurs sociaux et en partageant son expertise.

Les pistes d'action retenues :

1. **Diversifier l'offre :** Une offre variée est indispensable, allant des petits volumes à bas prix aux surfaces plus grandes (T1 bis ou T2), afin de couvrir la palette des besoins et des budgets étudiants.
2. **Mobiliser les acteurs privés :** Encourager les propriétaires bailleurs, éventuellement via des aides ou des dispositifs d'accompagnement (comme l'aide à la rénovation énergétique), à louer aux jeunes, en priorisant les petites typologies.
3. **Anticiper les besoins spécifiques :** Travailler sur des solutions adaptées à la formule de l'alternance.
4. **Enjeux transversaux :** La question de la mobilité et du stationnement devra être abordée spécifiquement lors d'un prochain atelier.

Les conclusions de cet atelier seront reprises et enrichies avec les futures thématiques (santé, mobilité, économie) avant une restitution envisagée début février.